

**HABILITATION DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
CAMPAGNE 2009**

Textes de référence : Loi 84-52 du 26 Janvier 1984 – art.17 (art. L613-2 du Code de l'Education)

Une Charte est prévue pour encadrer l'offre de diplômes d'université, celle-ci est en cours de finalisation et elle sera soumise aux Conseils en Janvier09. Elle sera diffusée ultérieurement mais cette nouvelle maquette validée par le CEVU en est le reflet. Le conseil, l'aide d'un ingénieur de la Formation Continue peut par ailleurs être une aide utile pour le remplissage de cette maquette.

CREATION

Des créations peuvent être demandées chaque année : 2 séances du CEVU et du CA y sont consacrées, en Février/Mars pour la rentrée de Septembre suivant, en Septembre/Octobre pour un démarrage en Janvier suivant

Les DU ou DIU sont habilités pour 4 années universitaires, sauf indication contraire
Une campagne sur l'ensemble de l'établissement pour l'ensemble des DU et DIU aura lieu en 2009.
(principe de cette campagne dans l'année qui suit la préparation du contrat quadriennal c'est-à-dire CQ+1an)

Au-delà, et selon les modifications intervenues (avec ou sans demande d'habilitation pour 4 années),
Leur renouvellement sera demandé au cours de l'année précédant la fin de leur habilitation.) [échancier à prévoir pour rappels

MODIFICATION EN COURS D'HABILITATION

- MINEURE dans le cadre de l'habilitation en vigueur**
- MAJEURE avec DDE HABILITATION 4 ANNEES**

RENOUVELLEMENT A L'IDENTIQUE

RENOUVELLEMENT AVEC MODIFICATIONS

Récapitulatif des modifications, et motifs :

Composante supplémentaire : IUT de La Roche sur Yon
Ajustement des droits au DU

1 - Fiche d'identité

Ancien intitulé (éventuellement) :

Intitulé : Diplôme Universitaire d' Etudes Technologiques Internationales

(abréviation éventuellement) : D.U.E.T.I.

DU **DIU**

Domaine de formation au sein de l'Université :

Composante de rattachement à l'Université de Nantes :

IUT de Saint Nazaire

Le cas échéant, composante(s) associée(s) :

(au sein de l'Université)

IUT de Nantes

IUT de La Roche sur Yon

Si DIU, université(s) associée(s) :

(joindre les maquettes habilitées par chacune des universités associées)

Si DIU, université coordonnatrice du DIU :

Si DIU, mode d'organisation adopté :

- un groupe dans chaque site universitaire**
- un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription**
- un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription**

Si DIU, année d'organisation à Nantes envisagé :

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

Composante ou Service d'ingénierie et de gestion :

(si différent de la composante de rattachement - ex Service Formation Continue – préciser coordonnées)

Responsable de la formation :

Nom, prénom : **Ronald GUILLEN**
Qualité : Directeur de l'IUT de Saint-Nazaire
Téléphone : 02 40 17 81 00
Fax : 02 40 17 81 68
Adresse électronique ronald.guillen@iutsn.univ-nantes.fr

Coordonnateurs pédagogiques associés à la formation :

IUT de Saint Nazaire : **Yves DANAT**
yves.danat@univ-nantes.fr

IUT de Nantes : **Jean Jacques BUCHON**
jean-jacques.buchon@univ-nantes.fr

IUT de La Roche sur Yon : **Pierre FRUSTIER**
pierre.frustier@univ-nantes.fr

Localisation des enseignements :

IUT de Saint Nazaire IUT de Nantes IUT de La Roche sur Yon et Universités Partenaires (Annexe 1)

Date de la 1^{ère} habilitation de la formation (en cas de renouvellement):

Création 1992 Habilitations 1994, 1998, 2001 et 2005

Date et avis du Conseil de l'UFR

L'avis du Conseil d'UFR doit précéder l'avis du CEVU qui précède la décision du CA. (exceptions à justifier)

Cadre réservé à la DEVU

Date et avis du Conseil d'UFR :

Date et avis du CEVU

Date et avis du CA

2 – Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

2.1 - Contexte/Environnement/Offre existante nationale et/ou locale :

Rappel : les DU et DIU ne doivent pas concurrencer les diplômes nationaux

Diplôme existant depuis 17 années, et rependu dans de nombreuses Universités. Aucune concurrence avec les diplômes nationaux, mais une complémentarité. Conforme à la charte qualité des DUETI de L'ADIUT.

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

2.2 - Objectifs du diplôme

Le lien doit pouvoir être fait avec la structure des enseignements (Unités, Modules) – une numérotation en facilitera la lecture (cf 6)

Le DUETI couvre les spécialités des départements :

de l'IUT de Saint-Nazaire :

- Génie Chimique , Génie des Procédés
- Génie Civil
- Génie Industriel et Maintenance
- Gestion Logistique et Transport
- Mesures Physiques
- Techniques de Commercialisation

de l'IUT de NANTES

- Génie Electrique et Informatique Industrielle
- Informatique
- Génie Mécanique et Productique
- Génie Thermique et Energie
- Gestion des Entreprises et des Administrations
- Qualité, Logistique Industrielle et Organisation
- Sciences et Génie des Matériaux

de l'IUT de La Roche sur Yon

- Gestion des Entreprises et des Administrations
- Génie Biologique
- Information-Communication
- Réseaux et Télécoms

Les objectifs du DUETI sont :

- Donner une dimension européenne et ou internationale à la formation reçue par les étudiants des I.U.T.
- Avancer dans la réalisation de cursus homogènes avec les établissements partenaires
- Permettre dans le long terme des cursus intégrés par le biais des ECTS.
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants, aux attentes des employeurs. et de la Région des Pays de la Loire
- Assurer des échanges au niveau Européen et International.
- Intégrer le vecteur de la Francophonie à la politique Relations Internationales des I.U.T.
- Donner une dimension européenne et internationale de la formation

La durée de la formation, une année universitaire et son contenu (études + éventuellement stage en entreprise) permettent aux étudiants de compléter et d'enrichir leur formation technologique, non seulement par l'acquisition de connaissances nouvelles, mais surtout par la confrontation de ce qu'ils ont déjà acquis avec ce qui est enseigné et pratiqué dans le pays d'accueil.

L'immersion pendant un an dans un pays étranger, l'enseignement dans une langue différente, sont également sources d'enrichissement culturel pour les étudiants.

Assurer des cursus homogènes

Cet objectif tient au constat suivant:

La durée de formation de techniciens supérieurs en France, dans les pays de l'U.E. et à l'étranger n'est pas la même:

2 ans en France

3 ans (voire 4 en incluant un stage d'un an) dans beaucoup d'autres pays.

Dans ces conditions, il est alors difficile d'organiser des cursus intégrés avec nos établissements partenaires.

C'est pourquoi les séjours d'étude de longue durée (1 an) des étudiants des I.U.T. dans un établissement partenaire n'ont lieu qu'après le D.U.T. Toutefois la semestrialisation devrait nous permettre de progresser dans le domaine de la formation européenne intégrée, tout particulièrement au niveau des stages d'insertion professionnelle.

Le D.U.E.T.I. permet d'assurer la reconnaissance par les I.U.T. de l'année post-DUT effectuée dans l'établissement partenaire, dans le cadre d'une formation ou d'une période d'insertion professionnelle correspondant aux critères définis par le conseil d'administration de l'Université du 2 Avril 1993.

Répondre aux besoins professionnels des étudiants, aux attentes des employeurs et s'inclure dans une politique régionale.

Le D.U.E.T.I. s'insère dans la politique de développement des relations des I.U.T. avec les établissements d'enseignement supérieur de l'Union Européenne, ou étrangers, dans le cadre de programmes favorisant la mobilité internationale des jeunes, à finalité diplômante et professionnelle.

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

Les employeurs sont de plus en plus nombreux à rechercher des techniciens supérieurs multilingues ayant suivi une formation technologique et professionnelle internationale. Le D.U.E.T.I. répond à cette demande.

L'étude des cohortes précédentes du diplôme montre que la dimension internationale de leur formation a largement influencé leur recrutement et pour un certain nombre l'évolution de leur carrière.

A ce jour, la formation proposée aux étudiants n'est pas liée à un partenariat d'entreprise spécifique, antérieure à la formation mais destinée à générer, a posteriori, une ouverture à l'embauche.

2.3 - Capacités, compétences et savoir-faire visés par la formation

Le lien doit pouvoir être fait avec la structure des enseignements (Unités, Modules) – une numérotation en facilitera la lecture (cf 6) et avec une activité professionnelle le cas échéant

Le D.U.E.T.I. s'insère dans la politique de développement des relations des I.U.T. avec les établissements d'enseignement supérieur de l'Union Européenne, ou étrangers, dans le cadre de programmes favorisant la mobilité internationale des jeunes, à finalité diplômante et professionnelle.

Les employeurs sont de plus en plus nombreux à rechercher des techniciens supérieurs multilingues ayant suivi une formation technologique et professionnelle internationale. Le D.U.E.T.I. répond à cette demande.

L'étude des cohortes précédentes du diplôme montre que la dimension internationale de leur formation a largement influencé leur recrutement et pour un certain nombre l'évolution de leur carrière.

A ce jour, la formation proposée aux étudiants n'est pas liée à un partenariat d'entreprise spécifique, antérieure à la formation mais destinée à générer, a posteriori, une ouverture à l'embauche.

2.4 - Créneaux ou secteurs professionnels visés

L'ensemble des domaines liés aux formations des IUT des trois composantes.

2.5 - Partenariats :

- (Cocher)
- Partenaires (un protocole ou une convention* vient organiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs..) Voir annexe partenaires
 - Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus
 - Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation
Region Pays de Loire

**projet de convention ou de protocole à joindre à la maquette. Le logo du partenaire pourra dans ces conditions figurer sur les documents d'information.*

2.6 - Préciser quel dispositif de suivi des diplômés est/sera mis en place :

(hors conseil de perfectionnement)

Enquete de placement.

2.7 - Une inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) est-elle envisagée, en cours d'instruction ?

(3 promotions doivent avoir été diplômées pour en demander son instruction, mais recommandé de prévoir dès la rédaction du projet, les critères qui rendront possible l'inscription au RNCP, même si pas immédiat)

Non

3- Modalités d'accès et niveau des enseignements du diplôme:

Un DU ou DIU se caractérise autant par son niveau d'accès que par son niveau de sortie.

3.1 – Accès

Diplômes exigés pour un accès de droit : DUT ou niveau Bac plus deux équivalent.

Conditions supplémentaires éventuelles : *(dont expérience)*

Diplômes exigés + Conditions suppl = conditions en deça desquelles il y aura accès par Validation d'acquis (VA85) ; rédaction précise attendue par conséquent.

3.2 - Niveau des enseignements suivis :

*Les DU ou DIU ne s'identifient pas aisément dans la nomenclature (I à V) des niveaux de formation de la formation professionnelle et de la promotion sociale (1967 et 1969) et cette classification devant être réformée compte tenu du LMD désormais en vigueur dans toute l'Europe (décret 26Avril2002), nous adopterons en attendant un « niveau **des enseignements** » pour qualifier nos DU. Il s'agira de fixer ce niveau en référence au LMD :*

. en adoptant le niveau le plus immédiat au-dessus du niveau d'accès dans la grille LMD par défaut,

. en proposant un niveau supérieur si le volume horaire, la durée et la charge, comparativement à un diplôme national dans le même secteur disciplinaire le justifient .

Ex DUEF niv L1, DU Neuroradiologie niv 3^e c santé, DU Gérontologie niv L3....

- niv Bac**
- niv L1
- niv L2
- x niv L3**
- niv M1
- niv M2
- niv 3^e cycle santé

3.3 – Si le DU ou DIU est inscrit au RNCP :

niveau de qualification (I à V) retenu :

« Niveau d'accès+niveau des enseignements suivis+ volume horaire de la formation »,

ou « Niveau de qualification RNCP », apparaîtront sur le diplôme

(pavé spécifique sur le parchemin)

Le « supplément au diplôme » viendra compléter ces éléments avec un descriptif de la formation suivie

3.4 - Procédures de recrutement

Sur dossier ? sur entretien ? les deux ?

(si validation d'acquis VA85 : entretien et/ou évent dossier suffisamment argumenté et/ou test,)

Dossier et Entretien

Cette formation vise des étudiants ayant obtenu un diplôme national BAC + 2 à orientation technique ou technologique (DUT, BTS) dans une des spécialités enseignées dans les départements des I.U.T. de L'Université de Nantes. Une publicité est organisée et les candidats sont choisis en fonction de leur niveau universitaire général, de leurs compétences linguistiques, de leurs motivations et leurs capacités d'adaptation. Les candidats éventuels extérieurs seront acceptés sur décision des départements responsables du suivi, en fonction des capacités effectives d'encadrement du département et dans la mesure où les candidats répondent aux conditions générales pré-citées.

Elle pourra également s'adresser à des candidats dont les compétences seront validées en fonction des acquis technologiques, scolaires ou professionnels, par une commission mise en place en application du décret du 23 août 1985 relatif à la validation des acquis.

3.5 - Commission de recrutement et de validation d'acquis :

La commission de recrutement s'identifie à la commission de VA85, sauf exception à préciser.

La commission de VA85 doit répondre aux règles du décret du 23 Août 1985 et comporter au moins un professionnel extérieur

Elle est suggérée par le responsable de la formation, proposée par le Directeur de l'UFR et validée par le Président de l'Université.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont approuvées chaque année par le CEVU.

(par le vote de cette maquette pour la 1^{ère} habilitation)

3.6 Conseil de perfectionnement

Cette commission de recrutement connaissant le plus souvent une permanence de ses membres, Elle peut être instituée comme Conseil de perfectionnement sur le diplôme.

Cette commission de recrutement et de VA85 est-elle instituée comme Conseil de perfectionnement sur le diplôme ? **NON**

Le jury (§ 7.2) est-il institué comme Conseil de perfectionnement ?
OUI

3.7 Capacité d'accueil :

- . Effectif d'équilibre : 100 pour le total des trois sites
- . Effectif maximal : 200 pour le total des 3 sites

4- Organisation de la formation :

4.0 - Type de formation :

- 1- le D.U. recrute en formation initiale **oui**
- 2- le D.U. recrute en formation continue **non**

4.1 - Volume horaire total à l'Université : **600 h = A**

*Le V.H. ne peut être inférieur à 100 h propres au diplôme, stages non compris
Exception admise pour les formations de santé qui peuvent inclure dans les 100 h l'enseignement pratique.*

4.2 – Si stage prévu, équivalent horaire de ce stage : **h = B**

(ou projet tutoré si se déroule hors université) (donne lieu à convention avec établissement d'accueil)

4.3 - Durée totale de la formation , y compris stage: **600 h = (A+B)**

4.4 - Calendrier de la formation :

(amplitude de la formation, en mois, en année(s) universitaire(s), rythme des sessions de formation)

Dans toute la mesure du possible, la formation est organisée dans le cadre de l'année universitaire et les dates limites d'inscription sont les mêmes que pour les diplômes nationaux.

Un droit universitaire supplémentaire si s'étend au-delà de fin Octobre.

Date de début des cours : Septembre

Dates de stage (le cas échéant) :

Période des sessions d'examen : Juin

4.5 - Organisation par Unités capitalisables :

NON
(sous réserve de l'habilitation)
 Si OUI, règlement de la capitalisation possible :

4.6 - Modalité d'enseignement à distance :

NON

5 - Bilan (en cas de renouvellements)

5.1 - Indiquez les effectifs inscrits et taux de réussite des 4 dernières années :

(les statistiques sont disponibles auprès des bureaux de scolarité notamment)

Effectifs	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Totalité Nantes	Totalité Saint Nazaire						
Inscrits	43	60	62	75	53	74	59	45
Présents	43	56	61	75	53	74	59	45
Admis	39	56	57	62	42	62		

5.2 - Evolution professionnelle des diplômés, incidence de la formation :

(joindre toutes synthèses d'évaluation, bilans et/ou enquêtes post-diplôme pouvant éclairer)

Après 17 années d'existence nous pouvons dire que environ 70% des étudiants poursuivent leurs études en Master 1 en France ou à l'étranger.

6 – Organisation des enseignements

indiquer le nom des principaux responsables dans l'équipe pédagogique, universitaires ou non

Site de l'IUT de Saint Nazaire : **DANAT Yves**

Site de l'IUT de Nantes : **BUCHON Jean-Jacques**

Site de l'IUT de La Roche-sur-Yon : **FRUSTIER Pierre**

6.1 - Maquette des enseignements :

La structure pédagogique des enseignements doit apparaître clairement .

Celle-ci sera en lien direct avec les modalités de validation et de contrôle des connaissances (cf 7)

Les enseignements sont répartis dans toute la mesure du possible en Unités et Modules (à retenir obligatoirement si capitalisation dans le temps prévue)

Les Unités peuvent en effet être regroupées en Modules.

Noter qu'aucun crédit (ECTS) ne peut en l'état actuel des choses être délivré.

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, séminaires, cycles de conférences, ateliers encadrés, stage pratique...

Le lien doit pouvoir être fait avec les objectifs du diplôme et les capacités, compétences, savoir-faire visés (cf 2)

Le CEVU sera attentif à la présence d'universitaires dans les interventions (20 % du volume horaire total minimum), de même qu'il le sera sur la présence de professionnels extérieurs qui peuvent donc représenter jusqu'à 80% du volume horaire total.

La qualité et le niveau des enseignements (cf 3.2) annoncés impliquent une vigilance sur la qualité et le niveau des recrutements.

Equipe pédagogique :

L'organisation de la formation est assurée à l'IUT sous l'autorité du Directeur. L'équipe pédagogique est constituée de l'ensemble des enseignants du département et coordonnée par le responsable des Relations internationales du département. Les programmes pédagogiques et les modes d'évaluation sont de la responsabilité des départements d'origine. Chaque étudiant sera suivi, à l'IUT, par un tuteur qui l'assistera à distance en fonction de la demande.

Un contrat tripartite sera établi (Département / Institution d'accueil / Etudiant). Il fixera les modules à étudier dans le cursus de la formation diplômante de l'établissement d'accueil. Des enseignements spécifiques complémentaires (ex : cours de langue pour étrangers etc....) peuvent faire partie de ce contrat.

La liste des Universités partenaires se trouve en Annexe 1.

La consolidation des partenariats dans la durée figure en Annexe 2

7 – Validation

7.1 - Contrôle des connaissances

Insérer ci-dessous le règlement complet.

Il est conseillé de le concevoir en fonction des publics (salariés notamment) et de leurs contraintes.

Il doit refléter la déclinaison des objectifs poursuivis, traduits dans les enseignements.

(on ne fera pas nécessairement un contrôle par matière)

Par année et par session d'examen, préciser la nature (écrit, oral, soutenance, mémoire, rapport etc...), la durée des épreuves et le coefficient et s'il y a lieu, les règles d'admissibilité et/ou de capitalisation des Unités ou des Modules dans le temps.

Le lien doit se faire avec la structure des enseignements (cf 2 et 6)

Préciser le nombre de sessions d'examen par promotion.

Préciser les conditions de réinscription (dont report ou non des notes obtenues, sur quelle durée ?) (lien avec tarif cf 8)

Noter que la procédure de VAE (2002) en vue d'un DU ou d'un DIU n'est pas accessible tant que celui-ci n'est pas inscrit au RNCP

Contrôle des connaissances

Les modalités du contrôle des connaissances seront celles de l'institution d'accueil. Les évaluations seront transmises aux IUT respectifs. La partie spécifiquement française de l'évaluation s'effectuera à partir d'un rapport et d'une soutenance orale.

Conditions d'obtention

L'étudiant doit avoir satisfait aux conditions de recrutement.

L'étudiant devra avoir satisfait au cours de l'année universitaire effectuée dans l'établissement partenaire aux épreuves de contrôle organisées dans le cadre du cursus prévu. Un relevé des notes sera adressé à l'I.U.T. par l'établissement partenaire.

A l'issue de cette année d'études, l'étudiant remettra un rapport au chef de département à la date qui lui aura été indiquée. Ce rapport consistera en un compte rendu des activités de l'étudiant pendant son séjour, avec une partie spécifiquement dédiée à une matière de spécialité. Il sera rédigé et soutenu oralement dans la langue d'enseignement des cours suivis dans le pays d'accueil. La soutenance aura lieu à l'I.U.T. devant un groupe d'enseignants de la spécialité. Ce rapport donnera lieu à la remise d'une synthèse en français. Des enseignants des établissements partenaires peuvent être invités à participer à ces jurys de soutenance.

Si l'étudiant peut mettre en valeur des acquis linguistiques autres, liés à des spécificités du cursus concerné, dans un abstract de son exposé, par écrit ou oralement, il lui en sera donné la possibilité.

Attribution du diplôme

Le D.U.E.T.I. sera attribué par le jury de diplôme, au plus tard à la fin septembre.

Critères d'obtention:

- Moyenne des notes obtenues à l'étranger égale ou supérieure à 10 /20, une fois la note convertie grâce à l'échelle comparative adaptée au pays d'accueil.
- Moyenne du rapport et de soutenance égale ou supérieure à 10.

Absence :

Dans l'hypothèse du non respect du calendrier par l'étudiant, le département jugera du bien fondé d'un report éventuel de la soutenance, dans les limites du calendrier réglementaire du DU et en tiendra l'étudiant informé. Le report ne pourra dépasser la date de réunion du jury (fin septembre).

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

7.2 - Jury

Le jury est arrêté annuellement par le Président de l'université, sur proposition du directeur de la composante de rattachement.

Il comprend au minimum 3 membres dont un Président et un Vice-Président universitaires (sauf dérogation à justifier)

La présence de la totalité des membres est obligatoire.

Ils sont intervenants dans la formation.

Le Président du jury est encouragé à inviter des membres n'enseignant pas dans la formation et notamment des professionnels du secteur d'activité concerné aux épreuves (oraux de fin de formation, soutenances de mémoires...).

La délibération reste la prérogative du jury constitué annuellement.

Le jury de validation du diplôme est nommé par le Président de l'Université, sur proposition conjointe des directeurs des trois IUT. Ce jury, présidé par le directeur de l'IUT de Saint-Nazaire, responsable de la formation, sera composé au minimum par un responsable de chaque département. Des membres des institutions d'accueil partenaires peuvent être invités.

Nom – Prénom	Grade
Président du jury Ronald GUILLEN	Professeur (Directeur de l'IUT de Saint Nazaire)
Vice(s)-Président(s) Jean Pierre CITEAU Alain DUBOUX	Maître de Conférences (Directeur de l'IUT de Nantes) PRAG (Directeur IUT La Roche-sur-Yon)
IUT de Saint Nazaire	
Nathaly BARBRY	Certifié (Genie Civil)
Marion PROST	Vacataire (Techniques de Commercialisation)
Deborah STOCDALE	Certifié (Mesure Physique)
Bernard GENELETTI	Certifié (Génie chimique – procédés)
Sylvie LEFAVRAIS	Certifié (GLT)
Yves DANAT	Professeur ENSAM (Génie Industriel et Maint.) Et Responsable R.I. de l'IUT
IUT de Nantes	
BARBU Noël	Maître de Conférences chef du dpt "GEA" Nantes
CORMERAIS Philippe	Professeur Agrégé chef du dpt "GEII"
LE LOC'H Sébastien	Maître de Conférences chef du dpt "GMP"
BAILLEUL Jean-Luc	Maître de Conférences chef du dpt "GTE"
GRELIER Jean	Professeur Agrégé chef du dpt "INFO"
GUERIN Jean-Paul	Professeur Agrégé chef du dpt "QLIO"
MARQUET Dominique	Professeur Agrégé chef du dpt "SGM"
Jean Jacques BUCHON	Professeur Certifié, Responsable des relations internationales
IUT de La Roche-sur-Yon	
FRUSTIER Pierre	Maître de Conférences Chef du Dept Infocom

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

HAREL Audrey	Prag Chef de département GEA
FROPPIER Bruno	Maître de Conférences département R&T
DURAND Marie-Josée	Maître de Conférences département GB

8 – Tarification du diplôme & Droits d'inscription annuel

Les DU ou DIU sont organisés en autofinancement.

Aucune charge ne doit peser sur l'UFR de rattachement ou sur la composante gestionnaire du diplôme.

Un **tarif** doit être prévu en conséquence.

Ce tarif doit être élaboré en tenant compte des coûts réels de la formation, constitués de coûts directs et de coûts indirects.

Le calcul de ces coûts complets a été réalisé au niveau de la Formation continue.

(Si le DU n'est pas géré par elle, il pourra être utile de s'y référer pour en comprendre le principe et le mettre en œuvre au niveau de la composante gestionnaire)

Les **droits d'inscription annuels** à l'Université sont nationaux et fixés par arrêté du ministère chaque année en Juillet pour l'année suivante.

Leur ventilation (BU, MP, FSDIE, UFR, Université...) est votée en conseil d'administration.

Ils sont payés au Service de la Scolarité de rattachement dans leur totalité.

Ils comprennent un droit dit « de diplôme » qui revient à l'UFR de rattachement par inscrit.

En règle générale, s'agissant des DU et DIU, les **droits d'inscription annuels** à retenir, quelque soit leur niveau, sont **ceux du cursus Licence**

(exception pour l'UFR Médecine, et pour les autres UFR qui gèrent leur DU en contribuant aux charges du diplôme, voir plus loin)

Pour faciliter la lisibilité extérieure, Il est conseillé d'inclure ces droits dans le **tarif**.

Tout changement de tarif en cours d'habilitation (4 ans) sera soumis au CA (tarifs votés chaque année en Janvier)

(Pour les DU ou DIU organisés et gérés par l'UFR Médecine, et par les autres UFR si elles gèrent et assurent partiellement les charges de leur diplôme, voir cadre spécifique plus loin)

1. Tarif du DU ou DIU : 180 €

Incluant le(s) droits(s) d'inscription réglementaire(s) annuel(s) : Non

2. Tarif(s) exceptionnel(s) du DU ou DIU : (1)..... €

Incluant le(s) droits(s) d'inscription réglementaire(s) annuel(s) : Oui Non

3. Tarif(s) par Unité(s) ou par Module(s) :€

Incluant le(s) droits(s) d'inscription réglementaire(s) annuel(s) : Oui Non

4. Tarif(s) de réinscription : 180 €

Pour la seule validation d'un mémoire : €

Incluant le(s) droits(s) d'inscription réglementaire(s) annuel(s) Non

Avec suivi d'enseignements (préciser alors tarif de référence 1, 2, 3) :.....

(1) Un tarif exceptionnel ne peut concerner que :

- . les internes de santé,
 - . les étudiants en fin de cursus santé,
 - . les étudiants inscrits à l'Université de Nantes la même année
- Ces 3 catégories d'inscrits le sont en double inscription, et ne sont pas prioritaires
- . les catégories de public couvertes par une subvention, celle-ci étant identifiée en tant que telle dans les recettes du budget (cf 9)

Attention, les étudiants sortants (non inscrits à l'Université de Nantes la même année) qui s'inscriraient sur un DU en inscription principale relèvent du tarif plein du DU ou du DIU. Ils ne peuvent par ailleurs bénéficier de la sécurité sociale étudiante de façon automatique (demande ponctuelle à faire par eux auprès de la CPAM)

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

A titre d'information : (à titre indicatif)

**TABLEAU DE REPARTITION DES D'INSCRIPTION ANNUELS
2008-2009**

		1	2	3	4	5	6		
Type de droits	Diplômes concernés	B.U.	M.P.	Sport/c ult	UN	FSDIE	Diplôme	TOTAL ou Tarif	
CURSUS LICENCE & DU ou DIU	1er cycle - 1 ^{ère} année 2 ^{ème} cycle santé	29	4,57		29,85	13	97,15	173,57	
CURSUS MASTER	2 ^{ème} cycle santé à c/2 ^{ème} année, Capa. médecine avt probatoire, DRT-DSN	29	4,57		29,85	13	154,15	230,57	
Doctorat - H.D.R. -Thèses santé		29	4,57		29,85	13	270,15	346,57	
3^{ème} cycle santé	DES-DESC-Capacité2-CES- AEA	29	4,57		29,85	13	380,15	456,57	
Orthophonie		29	4,57		29,85	13	412,15	488,57	
Etudes d'ingénieur		29	4,57		29,85	13	466,15	542,57	

Encaissements :

Préciser comment sont encaissés les paiements : tarif(s) ci-dessus et droit(s) d'inscription

Les paiements sont effectués auprès du service scolarité de chaque IUT pour un montant de : 353,57€
Soit : 180 € + 173,57€
A l'inscription .

9- Gestion & Budget

9.1 – Répartition

Service organisant la gestion du recrutement :

Le Service des Relations Internationales de chaque composante concernée (IUT de Saint Nazaire, IUT de Nantes, IUT de La Roche-sur-Yon)

Service assurant la gestion des inscriptions et de la scolarité :

Le Service de la Scolarité de chaque composante concernée (IUT de Saint Nazaire, IUT de Nantes, IUT de La Roche-sur-Yon)

Service assurant la gestion des enseignements (emplois du temps, examens)

Le Service des Relations Internationales de chaque composante concernée (IUT de Saint Nazaire, IUT de Nantes, IUT de La Roche-sur-Yon)

Service assurant la gestion financière du diplôme (composante ou service gestionnaire)

Service enregistrant les inscriptions :

Service de Scolarité de l'IUT de Nantes / Service de Scolarité de l'IUT de Saint Nazaire/ Service de Scolarité de l'IUT de La Roche-sur-Yon

Service assurant la gestion de la scolarité :

Service de Scolarité de l'IUT de Nantes / Service de Scolarité de l'IUT de Saint Nazaire/ Service de Scolarité de l'IUT de La Roche-sur-Yon

Service assurant la gestion des enseignements (tels les emplois du temps ou les examens) :

Le Service des Relations Internationales de chaque composante concernée (IUT de Saint Nazaire, IUT de Nantes, IUT de La Roche-sur-Yon)

Service assurant la gestion financière du diplôme :

Service financier de l'IUT de Nantes / Service financier de l'IUT de Saint Nazaire / Service financier de l'IUT de La Roche-sur-Yon

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

9.2 - Budget prévisionnel simplifié de la composante ou du service gestionnaire du DU, pour la formation :

Le budget prévisionnel permet le calcul du tarif et le suivi ultérieur de l'action.

Le porteur ou la composante gestionnaire peut s'appuyer sur le modèle présenté par le Directeur de la Formation continue (vote CA 4/07/08), qui peut l'assister pour son application à la composante.

Charges	Montant	Recettes	Montant
Enseignements, pédagogie	12000	IUT de Saint Nazaire 45 X 180	8100
Frais de déplacement, restauration	2000	IUT de Nantes 45 X 180	8100
Communication, promotion	2000	IUT La Roche-sur-Yon 10X180	1800
Locaux	0		
Equipement, matériel, amortissements	2000		
Droits d'inscription annuels Univ (scol+UFR)			
Reversement à Composante rattachement			
Reversement Sces Centrx			
Composante ou Service gestionnaire du DU ou DIU			
	18000	Nb total (effectif d'équilibre)	18000

Les signataires ci-dessous ont pris connaissance et se sont conformés à la charte votée par les Conseils de l'Université de Nantes concernant les Diplômes d'Université.

(cette maquette est le reflet de la « charte » en cours de finalisation qui fera l'objet d'une transmission ultérieure)

*Visa Responsable pédagogique
IUT de Saint Nazaire
M. Yves DANAT
Le :*

*Visa Responsable pédagogique
IUT de Nantes
M. Jean Jacques BUCHON
Le :*

*Visa Responsable pédagogique
IUT de La Roche sur Yon
M. Pierre FRUSTIER
Le :*

*Visa Responsable Service porteur
IUT de Saint Nazaire
M. Yves DANAT
Le :*

*Visa Responsable Service porteur
IUT de Nantes
M. Jean Jacques BUCHON
Le :*

*Visa Responsable Service porteur
IUT de La Roche sur Yon
M. Pierre FRUSTIER
Le :*

*Visa Directeur IUT de Saint Nazaire
M. Ronald GUILLEN*

*Visa Directeur IUT de Nantes
M. Jean-Pierre CITEAU*

*Visa Directeur de L'IUT de La roche sur Yon
M. Alain DUBOUX*

ANNEXE 1

Liste des établissements partenaires :

IUT de Saint Nazaire

• **Génie Civil :**

Bulgarie	Université d'Architecture de Génie Civil et Géodésie	Sofia
Danemark	Horsens Polytechnic	Horsens
Espagne	Universidad Politécnica de Valencia	Valence
Irlande	Limerik Institute of Tehnology	Limerick
Irlande	Cork Institute of Technology	Cork
Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh
Royaume Uni	University of Glamorgan	Pontypridd

• **Génie Industriel et Maintenance :**

Allemagne	Fachhochschule de Dusseldorf	Dusseldorf
Danemark	University of Herning	Herning
Irlande	Cork Institute of Technology	Cork
Irlande	Dublin Institute of Technology	Dublin
Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Portugal	Instituto Politecnico do Porto	Porto
Espagne	Unversidad de Madrid	Madrid
Espagne	Universidad de Las Palmas	LPGC
Irlande	Limerick institute of technology	Limerick
Irlande	Tralee Institute of technology	Tralee
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh

• **Gestion et Logistique et Transport :**

Espagne	Universidad de Zaragoza	Saragosse
Allemagne	Flensburg Universitat	Flensburg
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh

• **Génie Chimique –Génie des Procédés :**

Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Royaume Uni	Heriot Watt University	Edinburgh

• **Mesures Physiques :**

Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Allemagne	Fachhochschule de Dusseldorf	Dusseldorf
Royaume Uni	Heriot Watt University	Edinburgh
Irlande	Tralee Institute of technology	Tralee

• **Techniques de Commercialisation :**

Allemagne	Flensburg Universitat	Flensburg
Irlande	Regional Technical College	Athlone
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh
Allemagne	Nordakademie	Allemagne
Danemark	Hibat	Herning

IUT de Nantes

- Génie Electrique et Informatique Industrielle :**

Royaume Uni	University of Coventry School of Engineering	Coventry
Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Edimbourg
Royaume-Uni	Oxford Brookes University	Oxford
Royaume Uni	University of Hertfordshire	Hatfield
Royaume Uni	University of Teesside	Middlesborough

- Informatique :**

Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Edimbourg
Royaume-Uni	Napier University	Edimbourg
Royaume Uni	University of Teesside	Middlesborough
Royaume Uni	University of Hertfordshire	Hatfield

- Génie Mécanique et Productique :**

Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Edimbourg
Royaume-Uni	Oxford Brookes University	Oxford
Royaume Uni	University of Coventry School of Engineering	Coventry
Royaume Uni	University of Hertfordshire	Hatfield
Royaume Uni	University of Teesside	Middlesborough

- Génie Thermique et Energie**

Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Edimbourg
Royaume-Uni	Oxford Brookes University	Oxford
Royaume Uni	University of Coventry School of Engineering	Coventry

- Gestion des Entreprises et des Administrations**

Irlande	Institute of Technology	Carlow
Royaume Uni	University of Wales in Cardiff	Cardiff
Royaume Uni	South Wales University	Swansea
Royaume-Uni	Napier University	Edinburgh
Pays-Bas	Avans University of Applied Sciences	Den Bosch
Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Galashiels
Pologne	Université de Varsovie	Varsovie
Pologne	Université Technologique de Lodz	Lodz
Pologne	Université Technologique de Szczecin	Szczecin
Estonie	Tallinn Technological University	Tallinn
Finlande	Savonia Polytechnic	Varkaus
Finlande	Kotka Polytechnic	Kouvola
Roumanie	Académie des Etudes Economiques	Bucarest
Espagne	Université de Gijon	Oviedo
Allemagne	Fachhochschule Zwickau	Zwickau
États-unis	Grove City College	Grove City

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

- Qualité, Logistique Industrielle et Organisation**

Royaume Uni	University of Coventry School of Engineering	Coventry
Royaume Uni	University of Hertfordshire	Hatfield
Royaume Uni	University of Teesside	Middlesborough
États-unis	Grove City College	Grove City
Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Galashiels
Roumanie	Université Technologique de Timisoara	Timisoara

- Sciences et Génie des Matériaux**

Royaume Uni	North East Wales Institute of Higher Education	Wrexham
Royaume Uni	University of Coventry School of Engineering	Coventry
Royaume Uni	University of Hertfordshire	Hatfield
Royaume Uni	University of Teesside	Middlesborough
Royaume-Uni	Heriot-Watt University	Galashiels
Royaume-Uni	University of Southampton	Southampton
États-unis	Grove City College	Grove City

IUT de La Roche sur Yon

- Gestion des Entreprises et des Administrations :**

Albanie	Université Européenne du Tourisme	Tirana
Chypre	Université de Nicosie	Nicosie
Italie	Université de Vérone	Vérone
Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh
Roumanie	Université Aurel Vlaicu	Arad
Suède	Université de Halmstad	Halmstad

- Génie Biologique:**

Albanie	Université Européenne du Tourisme	Tirana
Chypre	Université de Nicosie	Nicosie
Italie	Université de Vérone	Vérone
Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh
Roumanie	Université Aurel Vlaicu	Arad
Suède	Université de Halmstad	Halmstad

- Information Communication:**

Albanie	Université Européenne du Tourisme	Tirana
Chypre	Université de Nicosie	Nicosie
Italie	Université de Vérone	Vérone
Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh
Roumanie	Université Aurel Vlaicu	Arad
Suède	Université de Halmstad	Halmstad

- Réseaux & télécoms:**

Albanie	Université Européenne du Tourisme	Tirana
Chypre	Université de Nicosie	Nicosie

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

Italie	Université de Vérone	Vérone
Pays Bas	Avans Hogeschool	Breda
Royaume Uni	Napier University	Edinburgh
Roumanie	Université Aurel Vlaicu	Arad
Suède	Université de Halmstad	Halmstad

ANNEXE 2

Départements et Années d'appui du DUETI

Département de l'IUT de Saint-Nazaire	Ville	Département de l'Université Partenaire	Diplôme d'appui pour le D.U.E.T.I	Année d'appui
---------------------------------------	-------	--	-----------------------------------	---------------

Génie Civil	Horsens	Building Department	Constructing Architect Degree	11è
	Sofia	Geodesie department	BSC level	7è
	Valence	Escuela de Arquitectura Técnica	Diploma de Arquitecto Técnico en ejecución de obras	11è
	Napier	Department of Building & Civil Engineering	BSC in Building and Management	11è
	Cork	Department of Building & Civil Engineering	BSC in Building and Management	11è
	Limerik	Department of Building & Civil Engineering	BSC in Building and Management	8è
	Pontypridd	School of the Built Environment	BSc in Civil Engineering	11è
	Breda	School of Environment	BEng in Environmental Management	10è

Génie Industriel et Maintenance	Dusseldorf	Fachhochschule	Ingenior Diploma	7è
	Herning	Handels & Ingeniohorhojskolen	Diplôme d'Ingénieur	6è
	Cork	Department of Electrical and Electronic Engineering	National Diploma in Electronic and Electrical Engineering	10è
	Limerik	Department of Electrical and Electronic Engineering	National Diploma in Electronic and Electrical Engineering	10è
	Tralee	Department of Electrical and Electronic Engineering	National Diploma in Electronic and Electrical Engineering	10è
	Dublin	Department of Electrical and Electronic Engineering	National Diploma in Electronic and Electrical Engineering	10è
	Breda	Hogesschool	Technician Engineer	11è
	Porto	Instituto Superior de Engenharia do Porto	Diplôme d'Ingénieur	6è
	Madrid	Escuela Politécnica	Niveau Licence	5è
	Las Palmas	Escuela Politécnica	BSc in Electronics	8è
	Heriot Watt	Department of Technical and Electronic Engineering	Bachelor Degree in Mechanical Engineering	8è
	Napier	Department of Technical and Electronic Engineering	BSc in Electronics	9è

Gestion Logistique et Transport	Saragosse	Escuela Universitaria de Estudios Empresariales	Licencia de Estudios Empresariales	10è
	Flensburg	Transportation Engineering	Bachelor	6è
	Edinburgh	Department of Civil and Transportation Engineering	BEng	11è

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

Mesures Physiques	Breda	Hogesschool	Technician Engineer	11è
	Dusseldorf	Fachhochschule	Ingenior Diploma	5è
	Edinburgh	Department of Physics	BSc in Applied Physics	10è
	Tralee	Department of Electrical and Electronic Engineering	BSc in Combined studies Scheme	6è

Techniques de Commercialisation	Athlone	Department of Business	HND in Business Studies and European Management	11è
	Flensburg	Department of Business	Industrial training	6è
	Edinburgh	Department of Business	BSC	7è
	Allemagne	Department of Business	3è année Fachhochschule	6è
	Herning	Department of Business	Engineer level	7è

Tous Départements secondaires IUT	Breda	Faculty of Science and Technology	BSc in Global Environmental Engineering	10è
---	-------	--------------------------------------	--	-----

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

Département de l'IUT de Nantes	Ville	Département de l'Université Partenaire	Année d'appui
---------------------------------------	--------------	---	----------------------

Génie Electrique et Informatique Industrielle	Coventry	University of Coventry School of Engineering	3è
	Edimbourg	Heriot-Watt University	3è
	Oxford	Oxford Brookes University	3è
	Hatfield	University of Hertfordshire	3è
	Middlesborough	University of Teesside	3è

Informatique		Heriot-Watt University	3è
		Napier University	3è
		University of Teesside	3è
		University of Hertfordshire	3è

Génie Mécanique et Productique	Coventry	School of Engineering	3è
	Hatfield	University of Hertfordshire	3è
	Middlesborough	University of Teesside	3è
	Edimbourg	Heriot-Watt University	3è
	Oxford	Oxford Brookes University	3è

Gestion des Entreprises et des Administrations	Carlow	Institute of Technology	3è
	Coventry	School of Engineering	3è
	Cardiff	University of Wales in Cardiff Business School	3è
	Swansea	South Wales University	3è
	Gijon	Universié d'Oviedo	3è
	Edinburgh	Napier University Business School	3è
	Den Bosch	Hogeschool 's-Hertogenbosch	3è
	Galashiels	Heriot-Watt University	3è
	Varsovie	Université de Varsovie	3è
	Lodz	Université Technologique de Lodz	3è
	Szczecin	Université Technologique de Szczecin	3è
	Tallinn	Tallinn Technological University	3è
	Varkaus	Savonia Polytechnic	3è
	Kouvola	Kotka Polytechnic	3è
	Bucarest	Académie des Sciences Economiques	3è
	Zwickau	Fachhochschule Zwickau	3è
	Grove City	Grove City College	3è

Dossier d'habilitation Diplômes d'Université (ou inter-Univ) & Recommandations

Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	Coventry	School of Engineering	3è
	Hatfield	University of Hertfordshire	3è
	Middlesborough	University of Teesside	3è
	Grove City	Grove City College	3è
	Galashiels	Heriot-Watt University	3è
	Timisoara	Université Technologique de Timisoara	3è

Sciences et Génie des Matériaux	Coventry	School of Engineering	3è
	Hatfield	University of Hertfordshire	3è
	Middlesborough	University of Teesside	3è
	Galashiels	Heriot-Watt University	3è
	Southampton	University of Southampton	3è
	Grove City	Grove City College	3è